



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET OBLIGATIONS D'INFORMATION DES SOCIÉTÉS

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue
Autorité des marchés financiers
Novembre 2019

SOMMAIRE

- ❖ Rappel des obligations actuelles
- ❖ Projet d'examen de l'information fournie sur les risques et les répercussions financières associés au changement climatique (**mars 2017**)
- ❖ Avis 51-354 du personnel des ACVM *Rapport relatif au projet concernant l'information fournie sur le changement climatique* (**avril 2018**)
- ❖ Avis 51-358 du personnel des ACVM *Information sur les risques liés au changement climatique* (**août 2019**)
- ❖ Projets futurs

RAPPEL DES OBLIGATIONS ACTUELLES

Mission du régulateur en valeurs mobilières :

L'Autorité a en outre pour mission:

- 1° de favoriser le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières
- 2° d'assurer la protection des épargnants contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses
- 3° de régir l'information des porteurs de valeurs mobilières et du public sur les personnes qui font publiquement appel à l'épargne et sur les valeurs émises par celles-ci

≠ régulateur prudentiel, régulateur environnemental

RAPPEL DES OBLIGATIONS ACTUELLES (SUITE)

Principe 16 de l'OICV : “There should be full, accurate and timely disclosure of financial results, risk and other information which is material to investors’ decisions”

Obligations d'information générales	<p><i>Information périodique</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Information sur les facteurs de risque, dans la mesure où elle est importante (rapport de gestion et notice annuelle)- Faits importants <p><i>Information occasionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Changements importants
Obligations d'information spécifiques (environnement)	<ul style="list-style-type: none">- Information sur les politiques environnementales, dans la mesure où elle est importante
Lignes directrices	<ul style="list-style-type: none">- Avis 51-333 du personnel des ACVM Indications en matière d'information environnementale (2010)- Avis 51-358 du personnel des ACVM <i>Information sur les risques liés au changement climatique</i> (2019)

RAPPEL DES OBLIGATIONS ACTUELLES (SUITE)

- ❖ **Information importante** : La décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société serait-elle différente si l'information en question était passée sous silence ou formulée de façon incorrecte? Dans l'affirmative, l'information est sûrement importante
- ❖ **Fait important** : Tout fait dont il est raisonnable de s'attendre qu'il aura un effet appréciable sur le cours ou la valeur d'un titre émis ou d'un titre dont l'émission est projetée
- ❖ **Changement important** : Un changement dans l'activité, l'exploitation ou le capital de l'émetteur assujetti, dont il est raisonnable de s'attendre à ce qu'il ait un effet significatif sur le cours ou la valeur de l'un ou l'autre des titres de l'émetteur assujetti

PROJET D'EXAMEN DE L'INFORMATION FOURNIE SUR LES RISQUES ET LES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (MARS 2017)

❖ Mars 2017 : lancement du projet ACVM

« Vu l'attention accrue portée à l'information fournie par les émetteurs assujettis sur le changement climatique, nous jugeons à propos d'examiner ce qu'il en est au Canada. En tant qu'autorités en valeurs mobilières, il nous apparaît important d'évaluer si les émetteurs fournissent de l'information adéquate sur les risques et les répercussions financières associés au changement climatique, afin d'aider les investisseurs à prendre des décisions d'investissement éclairées. »

Louis Morisset, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers

PROJET D'EXAMEN DE L'INFORMATION FOURNIE SUR LES RISQUES ET LES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (MARS 2017) (SUITE)

Raisons qui sous-tendent ce projet :

- ❖ Demandes des investisseurs
- ❖ Prolifération des cadres de communication volontaire
- ❖ Développements au Canada et à l'international
 - Recommandations du TCFD (rapport final juin 2017)
 - Engagements internationaux du Canada (Accord de Paris); Rapport du Groupe d'experts sur la finance durable (juin 2019)

PROJET D'EXAMEN DE L'INFORMATION FOURNIE SUR LES RISQUES ET LES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (MARS 2017) (SUITE)

Dans le cadre du projet, nous avons mené les travaux suivants :

- ❖ Recherches sur les obligations d'information ainsi que sur les normes d'information
- ❖ Examen ciblé
- ❖ Sondage en ligne à participation volontaire et anonyme
- ❖ Consultations ciblées auprès des émetteurs, des utilisateurs et d'autres parties intéressées

AVIS 51-354 DU PERSONNEL DES ACVM – RAPPORT RELATIF AU PROJET CONCERNANT L'INFORMATION FOURNIE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (AVRIL 2018)

Quelques constats:

- ❖ **56%** des émetteurs ont fourni dans leurs rapports de gestion et (ou) leurs notices annuelles de l'information précise sur le changement climatique (variation par taille et par secteur)
- ❖ **85%** des émetteurs ont communiqué de l'information sur le changement climatique dans leurs **rapports volontaires**
- ❖ Le risque lié au changement climatique qui a été le plus mentionné est le **risque réglementaire**

AVIS 51-354 DU PERSONNEL DES ACVM – RAPPORT RELATIF AU PROJET CONCERNANT L'INFORMATION FOURNIE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (AVRIL 2018) (SUITE)

Point de vue des émetteurs

- ❖ Pour expliquer l'absence d'information sur les risques liés au changement climatique dans leurs documents d'information continue, les émetteurs ont principalement invoqué le fait que cette information n'était **pas importante** du point de vue de la législation canadienne en valeurs mobilières
- ❖ **Craines** de plusieurs émetteurs par rapport à d'éventuelles nouvelles obligations réglementaires:
 - augmentation du fardeau réglementaire
 - les utilisateurs continueront de demander de l'information variée, précise et sans importance en matière de changement climatique
 - motivé par des considérations n'ayant pas de lien avec l'investissement, comme les mouvements de désinvestissement de masse

AVIS 51-354 DU PERSONNEL DES ACVM – RAPPORT RELATIF AU PROJET CONCERNANT L'INFORMATION FOURNIE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (AVRIL 2018) (SUITE)

Point de vue des investisseurs

- ❖ Presque tous les utilisateurs consultés se disent **insatisfaits** de la situation actuelle en matière d'information sur le changement climatique et appellent à des améliorations
- ❖ Comme les utilisateurs consultés ne forment pas une catégorie homogène, leurs **besoins d'information** varient; opinions divergentes sur de nouvelles obligations d'information, notamment sur les émissions de GES

AVIS 51-358 DU PERSONNEL DES ACVM – INFORMATION SUR LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (AOÛT 2019)

- ❖ Une des premières prises de position par un régulateur en valeurs mobilières sur la question du changement climatique
- ❖ Pas de nouvelles obligations, mais plusieurs rappels importants :
 - Aperçu des responsabilités du conseil et de la direction en ce qui concerne la détection et la communication des risques
 - Facteurs à considérer dans l'appréciation de l'importance relative des risques liés au changement climatique
 - Exemples de certains types de risques liés au changement climatique auxquels les émetteurs peuvent être exposés
 - Questions que le conseil et la direction devraient se poser dans le contexte du changement climatique
 - Aperçu des obligations d'information qui incombent à l'émetteur ayant choisi de communiquer de l'information volontaire ou prospective sur le changement climatique

PROJETS FUTURS

- ❖ Envisager de nouvelles obligations d'information en ce qui a trait à la **gouvernance liée aux risques d'entreprise**
- ❖ Faire le suivi de la **qualité de l'information** fournie par les émetteurs
- ❖ Suivre l'évolution des cadres de communication d'information, des pratiques en matière d'information et des **besoins des investisseurs...**
 - ...notamment déterminer si des obligations d'information relatives aux **émissions de gaz à effet de serre (GES)** de catégorie 1 et 2 s'imposent à l'avenir

Merci